

En créant en Lozère leur société de collecte et de traitements des déchets, Olivier Dalle et Emmanuel Calen entendent bien se faire un nom dans un monde que se partagent les grands groupes et leurs filiales. Histoire d'une entreprise où la notion de service est un leitmotiv.

UN MÉTIER «DE MAIN»



Dans un département où l'environnement et la qualité des paysages sont des maîtres mots, le traitement des déchets, qu'ils soient industriels ou agricoles, revêt une importance particulière. Et, dans ce secteur partagé entre deux grands groupes – La Lyonnaise et Vivendi (Générale des eaux) – au travers de leurs filiales, les "petits" peuvent trouver leur place.

C'est en tout cas ce que se sont dit deux jeunes lozériens qui terminaient un cycle d'études supérieures touchant à ce domaine. C'est ainsi qu'Olivier Dalle et Emmanuel Calen, originaires de Sainte Colombe de Peyre pour le premier et de Saint Martin de Boubaux pour le second, ont décidé de créer leur propre entreprise de collecte et de traitement des déchets. En octobre 1997 naissait "Environnement 48" au Monastier, dans un simple hangar, grâce à l'appart de trois partenaires financiers : Michel Engelvin (Travaux publics), Denis Boudon (Cévennes déchets à Ales) et Bernard Viale (le collecteur de verre régional).

"Notre activité est de collecter et de traiter tous les types de déchets" explique Olivier Dalle, "nous récupérons déjà le bois, les cartons, les films plastiques ainsi que les déchets issus de l'automobile tels que les solvants, les chiffons gras ou encore les pneus. Nous mettons en place des bennes chez les industriels qui réalisent ainsi un premier tri à la source. Ensuite, ici, nous acheminons chaque type de déchet en fonction de sa destination finale. Et un bordereau les suit durant tout leur trajet, de la prise en charge chez l'industriel jusqu'à leur élimination."

L'INFO PAR INTERNET

Des filières de traitement des déchets existent déjà. Par exemple le bois, après déchetage, sert à l'alimentation de chaudières en Haute-Loire. Les cartons sont mis en gros ballots avant d'être expédiés à diverses papeteries espagnoles. Les films plastiques, selon qu'ils sont en polypropylène ou polyéthylène, suivent aussi plusieurs filières de retraitement. Quant aux pneus, ils sont rechapés pour ceux qui sont encore en bon état ou alors, pour les autres, trans-



formés en poudrette que l'on retrouvera sur certaines surfaces de sport. D'autres enfin iront alimenter les incinérateurs des cimenteries.

Ces filières de retraitement, c'est Olivier Dalle, le gérant de la société, qui se charge de les repérer ; Internet est à ce sujet une bonne mine d'informations, tout comme le bouche à oreilles. "En fait, notre métier est un métier de négoce" détaille-t-il, "les entreprises nous contactent pour nous faire part de leur problème et nous, nous nous chargeons de leur trouver la solution la mieux adaptée et, bien sûr la moins coûteuse. Un coup de fil et nous sommes près d'eux : notre force, par rapport à la grosse machine des grands groupes, c'est justement ce service et cette souplesse que nous sommes à même d'apporter aux entreprises."

Et la recette marche
En deux ans



Le tri des cartons se fait manuellement :
avant d'être mis en ballots, les cartons sont séparés des matières indésirables.

Olivier Dalle, fondateur et gérant d'Environnement 48 :

"par rapport aux grands groupes, notre petite structure est à même d'apporter service et souplesse d'intervention à nos clients."

la moyenne d'âge est de 25 ans – et surtout motivée. Elle est aidée dans sa tâche par deux stagiaires qui devraient eux aussi intégrer définitivement la société. Car certaines filières de traitement sont



encore inexistantes : alors, il faut les penser et les expérimenter. L'un des stagiaires étudie actuellement le traitement des boues hydrocarbonées, tandis que le second travaille avec l'association Elovei à la mise au point d'un amendement organique : com-

posé de fumier d'ovins (Elovei oblige), de limon, de déchets d'espaces verts, cet engrais vert est destiné à limiter les apports d'engrais chimiques tout en apportant de la matière organique permettant de restructurer les sols.

Le compost organique et l'un des "dadas" d'Olivier Dalle qui y croit dur comme fer compte tenu de ses propriétés fertilisantes naturelles. "En Lozère, nous avons encore beaucoup de travail à réaliser dans ce domaine, en partenariat avec les agriculteurs comme nous avons déjà pu le faire pour la collecte des plastiques ou comme cela se fait en ce moment avec Elovei. Mais d'autres partenaires, tels que les abattoirs, par exemple, peuvent aussi y trouver un intérêt."

En attendant, le dossier du moment est celui du déménagement. En effet Environnement 48 envisage de venir à Mende pour y créer une installation classée. Les dossiers sont prêts et suivent leur cours. Ce qui devrait permettre à l'entreprise de bien asseoir son activité sur le département avant de tenter d'essaimer sur les départements voisins.

Le centre de tri du papier :
aujourd'hui, le parc de matériel de la société s'est considérablement enrichi et comprend, outre ce trieur, une grue, deux manitous, une presse à balles, deux camions et 35 bennes.